



PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL *Du mardi 28 Mars 2017*

L'an deux mille dix-sept, le 28 mars à vingt heures quarante-cinq, le Conseil municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Salle du Conseil à la Mairie sous la Présidence de M. Jean-Paul DUMOULIN Maire.

Date de convocation : 20 mars 2017

Présents : DUMOULIN Jean-Paul, LARIGNON Thierry, RANDONNET Marc, VELINA Olivier, RAVARD Stéphane, LENOIR Stéphanie, MERCERON Jérôme, VIGEANT Catherine, CHAUVET Bruno, LUCERI Morgane

Absent excusé : DELIN Pâquerette (pouvoir à LARIGNON Thierry), COHU Jean-Stéphane, PORCHET Sébastien,

Absent : MARECHAL Fabien,

Secrétaire de séance : MERCERON Jérôme,

I – FINANCES

Le Maire rappelle que la construction du budget a fait l'objet d'un travail préparatoire en commissions ; tous les éléments ont été repris dans un document d'orientations analysé, complété et corrigé par la municipalité. Le conseil municipal vote les budgets par chapitre.

BUDGET GENERAL

COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré

- ADOPTE par 9 voix POUR et 1 abstention, le compte administratif 2016 du Budget Général se présentant comme suit :

	SECTION D'EXPLOITATION	SECTION D'INVESTISSEMENT	
		Résultats	Restes à réaliser
Excédent antérieur reporté 2015			
Recettes de l'exercice	544.830,81 €	280.552,87 €	
TOTAL DES RECETTES	544.830,81 €	280.552,87 €	63.753,59 €
Déficit antérieur reporté 2015		124.718,45 €	
Dépenses de l'exercice	533.686,25 €	331.038,63 €	
TOTAL DES DEPENSES	533.686,25 €	455.757,08 €	10.764,85 €
Excédent de clôture	11.144,56 €		52.988,74 €
Déficit de clôture		175.204,21 €	

COMPTE DE GESTION 2016

Le Conseil Municipal :

* après s'être fait présenter les budgets primitif de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif ;

* après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2016

* après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de

paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

✎ DECLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2016 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

AFFECTATION DES RESULTATS 2016

Constatant que les résultats définitifs 2016 présentent un excédent d'exploitation de 11.144,56 € et un déficit d'investissement de 175.204,21 €

Statuant sur l'affectation du résultat de l'exercice 2016 ;

L'affectation des résultats de l'exercice 2016 sur le budget 2017 est :

Ligne 002 – résultat de fonctionnement reporté = 0 €

Recettes de fonctionnement

Ligne 1068 – excédent de fonctionnement = 11.144,56 €

Recettes investissement

Ligne 001 – résultat d'investissement reporté = 175.204,21 €

dépenses d'investissement

BUDGET 2017

Le Maire présente au Conseil Municipal le projet de budget supplémentaire 2017

FONCTIONNEMENT			
RECETTES		DEPENSES	
Produits des services	16.653,45 €	Charges à caractère général	50.984,46 €
Impôts et taxes	153.134,70 €	Charges de personnel	76.815,98 €
Dotations et participations	76.845,00 €	Charges de gestion courante	90.133,65 €
Autres produits gestion courante	13.259,86 €	Charges financières	8.257,27 €
Atténuation de charges	1.500,00 €	Virement à la sect. investissement	24.113,54 €
Produits financiers	2,50 €	Opérations d'ordre	14.090,61 €
TOTAL	264.395,51 €	TOTAL	264.395,51 €
INVESTISSEMENT			
RECETTES		DEPENSES	
Subventions d'investissement	63.753,59 €	Subventions d'équipements versées	4.000,00 €
Opérations d'ordre	14.090,61 €	Déficit antérieur	175.204,21 €
Dotations fonds divers réserves	11.144,56 €	Immobilisations corporelles	3.353,40 €
Virement de la section de foncion.	24.113,54 €	Immobilisations en cours	66.567,18 €
emprunts	143.772,49 €	Remboursement d'emprunts	7.750,00 €
TOTAL	256.874,79 €	TOTAL	256.874,79 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote le budget supplémentaire 2017 avec 10 voix POUR et 1 CONTRE

TAUX d'IMPOSITION 2017

Le Maire présente au Conseil Municipal, l'état de notification des taux d'imposition de 2017 des taxes directes locales, établi par les services fiscaux concernant le produit fiscal 2017 à taux constants :

POUR 2017

	Bases d'imposition prévisionnelles 2017	Taux d'imposition proposés	Produit fiscal à taux constants
Taxe d'habitation	585.800 €	20,75 %	121.554 €
Taxe foncière (bâti)	416.300 €	19,16 %	79.763 €
Taxe foncière (non bâti)	46.600 €	50,62 %	23.589 €
			224.906 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote les taux d'imposition de 2017 à l'unanimité

Taxe d'habitation 20,75 %
Taxe foncière (bâti) 19,16 %
Taxe foncière (non bâti) 50,62 %

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré

➤ ADOPTE à l'unanimité, le compte administratif 2016 du Budget annexe assainissement se présentant comme suit :

	SECTION D'EXPLOITATION	SECTION D'INVESTISSEMENT	
		Résultats	Restes à réaliser
Excédent antérieur reporté 2015	18.051,57 €		
Recettes de l'exercice	27.813,89 €	14.934,04 €	
TOTAL DES RECETTES	45.865,46 €	14.934,04 €	
Déficit antérieur reporté 2015		4.783,08 €	
Dépenses de l'exercice	14.370,73 €	16.187,86 €	
TOTAL DES DEPENSES	14.370,73 €	20.970,94 €	
Excédent de clôture	31.494,73 €		
Déficit de clôture		6.036,90 €	

COMPTE DE GESTION 2016

Le Conseil Municipal :

* après s'être fait présenter les budgets primitif de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif ;

* après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2016

* après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

☞ DECLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2016 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

AFFECTATION DES RESULTATS 2016

Constatant que les résultats 2016 présentent un excédent d'exploitation de **31.494,73 €** et un déficit d'investissement de **6.036,90 €**

Statuant sur l'affectation du résultat de l'exercice 2016 ;

L'affectation des résultats de l'exercice 2016 sur le budget annexe ASSAINISSEMENT 2017 sont :

Ligne 002 – résultat de fonctionnement reporté = 25.457,83 €

Recettes de fonctionnement

Ligne 1068 – excédent de fonctionnement = 6.036,90 €

Recettes investissement

Ligne 001 – résultat d'investissement reporté = 6.036,90 €

dépenses d'investissement

BUDGET 2017

Le Maire présente au Conseil Municipal le projet de budget primitif 2017

FONCTIONNEMENT			
RECETTES		DEPENSES	
Produits des services	20.000,00 €	Charges à caractère général	32.052,51 €
Opérations d'ordre	7.340,47 €	Charges financières	4.352,27 €
Excédent antérieur	25.457,83 €	Virement à la sect. investissement	6.242,56 €
		Opérations d'ordre	10.150,96 €
TOTAL	52.798,30 €	TOTAL	52.798,30 €
INVESTISSEMENT			
RECETTES		DEPENSES	

Opérations d'ordre	10.150,96 €	Opérations d'ordre	7.340,47 €
Dotations fonds divers réserves	6.036,90 €	Déficit antérieur	6.036,90 €
Virement de la section de fonction.	6.242,56 €	Remboursement d'emprunts	9.053,05 €
TOTAL	22.430,42 €	TOTAL	22.430,42 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote le budget primitif 2017 à l'unanimité

BUDGET ANNEXE LES ECLUZIS

COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré

- ADOPTE à l'unanimité, le compte administratif 2016 du Budget annexe LES ECLUZIS se présentant comme suit :

	SECTION D'EXPLOITATION	SECTION D'INVESTISSEMENT
Excédent antérieur reporté 2015	11.859,86 €	€
Recettes de l'exercice	398.403,46 €	380.916,82 €
TOTAL DES RECETTES	410.263,32 €	380.916,82 €
Déficit antérieur reporté 2015	€	80.916,82 €
Dépenses de l'exercice	398.170,28 €	392.122,68 €
TOTAL DES DEPENSES	398.170,28 €	473.039,50 €
Excédent de clôture	12.093,04 €	
Déficit de clôture		92.122,68 €

COMPTE DE GESTION 2016

Le Conseil Municipal :

* après s'être fait présenter les budgets primitif de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif ;

* après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2016

* après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

✎ DECLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2016 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

AFFECTATION DES RESULTATS 2016

Constatant que les résultats 2016 présentent un excédent de fonctionnement de **12.093,04 €** et un déficit d'investissement de **92.122,68 €**

Statuant sur l'affectation du résultat de l'exercice 2016 ;

L'affectation des résultats de l'exercice 2015 sur le budget annexe 2017 est :

Ligne 002 – résultat de fonctionnement reporté = 12.093,04 €
recettes de fonctionnement

Ligne 001 – résultat d'investissement reporté = 92.122,68 €
dépenses d'investissement

BUDGET 2017

Le Maire présente au Conseil Municipal le projet de budget primitif 2017

FONCTIONNEMENT			
RECETTES		DEPENSES	
Produits des services	155.576,89 €	Charges à caractère général	69.545,25 €
Opérations d'ordre	467.669,93 €	Charges de gestion courante	2,00 €
	6.000,00 €	Charges financières	6.000,00 €
Excédent reporté	12.093,04 €	Virement à la sect. investissement	167.669,93 €

		Opérations d'ordre	6.000,00 € + 392.122,68 €
TOTAL	641.339,86 €	TOTAL	641.339,86 €
INVESTISSEMENT			
RECETTES		DEPENSES	
Opérations d'ordre	392.122,68 €	Opérations d'ordre	467.669,93 €
Virement de la section de fonction.	167.669,93 €	Déficit antérieur	92.122,68 €
TOTAL	559.792,61 €	TOTAL	559.792,61 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote le budget primitif 2017 à l'unanimité

BUDGET ANNEXE RPI DE L'AUTISE

COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré

- ADOPTE par 9 voix POUR et 1 CONTRE, le compte administratif 2016 du Budget annexe RPI DE L'AUTISE se présentant comme suit :

	SECTION D'EXPLOITATION	SECTION D'INVESTISSEMENT
<i>Excédent antérieur reporté 2015</i>		10.946,81 €
Recettes de l'exercice	310.115,20 €	
TOTAL DES RECETTES	310.115,20 €	10.946,81 €
<i>Déficit antérieur reporté 2015</i>	28.846,55 €	
Dépenses de l'exercice	293.248,80 €	2.281,44 €
TOTAL DES DEPENSES	322.095,35 €	2.281,44 €
Excédent de clôture		8.665,37 €
Déficit de clôture	11.979,85 €	

COMPTE DE GESTION 2016

Le Conseil Municipal :

* après s'être fait présenter les budgets primitif de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif ;

* après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2016

* après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

↪ DECLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2016 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

AFFECTATION DES RESULTATS 2016

Constatant que les résultats définitifs 2016 présentent un déficit d'exploitation de 11.979,85 € et un excédent d'investissement de 8.665,37 €

Statuant sur l'affectation du résultat de l'exercice 2016 ;

L'affectation des résultats de l'exercice 2016 sur le budget annexe du RPI DE L'AUTISE 2017 sont :

Ligne 002 – résultat de fonctionnement reporté = 11.979,85 €

Dépenses de fonctionnement

Ligne 001 – résultat d'investissement reporté = 8.665,37 €

Recettes d'investissement

BUDGET 2017

Le Maire présente au Conseil Municipal le projet de budget primitif 2017

FONCTIONNEMENT		
RECETTES		DEPENSES

Produits des services	61.460,00 €	Charges à caractère général	99.857,00 €
Dotations et participations	224.312,85 €	Charges de personnel	172.986,00 €
Produits financiers		Charges de gestion courante	200,00 €
Excédent antérieur		Charges financières	750,00 €
Atténuation de charges		Déficit antérieur	11.979,85 €
TOTAL	285.772,85 €	TOTAL	285.772,85 €
INVESTISSEMENT			
RECETTES		DEPENSES	
Excédent reporté	8.665,37 €	Immobilisations corporelles	8.665,37 €
TOTAL	8.665,37 €	TOTAL	8.665,37 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote le budget primitif 2017 par 9 voix POUR et 2 CONTRE

PARTICIPATION DES COMMUNES 2017

Conformément aux conventions de gestion du RPI DE L'AUTISE et suite au vote du budget 2017 la participation des communes attendue pour l'équilibre se monte à 213.572,85 € et se répartie de la façon suivante :

	ECOLE	CANTINE	GARDERIE	TRANSPORT	TAP	TOTAL
NOMBRE D'INSCRITS	123	117	65	27	111	
pour Oulmes	62	57	28	12	53	
pour B-Courdauld	61	60	37	15	58	
% OULMES	50%	49%	43%	44%	48%	
% COURDAULT	50%	51%	57%	56%	52%	
TOTAL DEPENSES	111 953.52 €	111 586.36 €	24 497.98 €	11 793.16 €	25 941.83 €	
TOTAL RECETTES	250.00 €	44 000.00 €	20 900.00 €	4 050.00 €	3 000.00 €	
COUT	111 703.52 €	67 586.36 €	3 597.98 €	7 743.16 €	22 941.83 €	213 572.85 €
PART OULMES	56 305.84 €	32 926.69 €	1 549.90 €	3 441.40 €	10 954.21 €	105 178.04 €
PART COURDAULT	55 397.68 €	34 659.67 €	2 048.08 €	4 301.76 €	11 987.62 €	108 394.81 €
	111 703.52 €	67 586.36 €	3 597.98 €	7 743.16 €	22 941.83 €	213 572.85 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote par 9 voix POUR et 2 CONTRE pour le budget primitif 2017

- Participation de la commune d'OULMES budget général : à hauteur de 105.178,04 €
- Participation de Bouillé Courdauld : à hauteur de 108.394,81 €

II – INFORMATIONS GENERALES

Rappel des prochaines réunions de syndicats

III – OBJET : SIGNATURE DU CONTRAT « VENDEE TERRITOIRES » 2017-2020 AVEC LE DEPARTEMENT DE LA VENDEE

Monsieur le Maire rappelle que la loi NOTRe du 7 août 2015 redéfinit les compétences attribuées à chaque collectivité territoriale.

Dans ce cadre, le Département de la Vendée centre ses interventions sur la solidarité sociale mais également sur la solidarité territoriale pour accompagner les communes et les intercommunalités dans la réalisation de leurs projets.

Cet accompagnement doit faire l'objet d'un contrat avec les EPCI pour une durée de quatre ans.

La Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise a été désignée comme l'un des trois EPCI avec lequel le Département a souhaité expérimenter le dispositif avant de l'étendre à tous les EPCI de Vendée.

Ce contrat a pour objectifs de :

- favoriser un développement équilibré et durable du territoire
- flécher les subventions sur des priorités
- mettre en place un guichet unique de gestion des subventions

- développer une vision prospective du territoire.

Il doit donc permettre de faire converger les priorités du Département et les projets des communes et des intercommunalités.

Les priorités départementales ont été axées autour de trois thématiques :

- Développement équilibré du territoire
- Solidarité et développement des services à la personne
- Amélioration du cadre de vie

Un diagnostic du territoire a été établi entre le Département, la Communauté de Communes et les Communes du territoire afin de contractualiser sur des objectifs partagés suivants :

- Attirer les entreprises
- Faciliter l'accès aux commerces et services
- Développer, diversifier et maîtriser l'habitat
- Développer le potentiel touristique
- Développer l'offre de soin et de santé
- Poursuivre une politique culturelle de territoire ambitieuse
- Protéger et valoriser les espaces naturels
- Renforcer l'efficacité énergétique du territoire

Les opérations et actions qui ont été inscrites dans le contrat répondent à ces objectifs.

L'enveloppe du Département pour le territoire s'élève à 1 973 810 € pour la durée totale du contrat.

L'enveloppe a été répartie en trois catégories de projets :

- Opérations d'investissement structurantes : 70%
- Projets communaux d'intérêt local : entre 15 et 30 %
- Opérations et actions de fonctionnement structurantes du territoire : 10 %

Monsieur le Maire donne lecture des projets inscrits dans le contrat (Annexe I, page 11) et demande au Conseil son autorisation pour signer le Contrat « Vendée Territoires » avec le Département de la Vendée.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité

- **DONNE SON ACCORD** pour la signature du Contrat « Vendée Territoires » avec le Département de la Vendée
- **MANDATE** le Maire pour la signature

IV – QUESTIONS DIVERSES

OBJET : REMBOURSEMENT DE MATERIEL A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VENDEE SEVRE AUTISE

La communauté de communes Vendée Sèvre Autise met à disposition des communes du matériel technique.

La commune d'Oulmes avait en sa possession la tronçonneuse STIHL lors du cambriolage de l'atelier municipal.

Le montant remboursé par l'Assurance s'est monté à 395 €.

Monsieur le Maire sollicite l'autorisation du Conseil pour le remboursement des 395 € à la communauté de communes Vendée Sèvre Autise

Le conseil municipal après en avoir délibéré par 10 voix POUR et 1 abstention

- **DONNE SON ACCORD** pour le remboursement des 395 € à la communauté de communes Vendée Sèvre Autise

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée.

*Prochaine séance le **mardi 25 avril 2017***

Le Conseil municipal,



Le Maire,